

## Règlement

### Inscriptions :

Toute inscription doit être accompagnée d'un acompte. Le solde doit être versé au moins 30 jours avant le départ sous peine d'annulation systématique. En cas d'inscription faite moins d'un mois avant le départ, le règlement total du voyage est dû au moment de l'inscription. Par exception les voyages d'une journée ne feront l'objet que d'un seul versement représentant le prix total de l'inscription par personne.

### Départs :

Les départs sont assurés avec un minimum de 30 participants sauf indication contraire.

Nous nous réservons le droit d'annuler ou de modifier le prix d'un voyage, si celui-ci ne réunissait pas un nombre suffisant de participants. En cas d'annulation d'un voyage, le client sera remboursé de l'intégralité des sommes versées sans aucune indemnités de part et d'autre.

### Chambres individuelles :

Lors de l'inscription, il sera tenu compte des demandes de chambres que les voyageurs désirent occuper (chambre) grand lit, à deux lits, à un lit et chambre à partager).

Cependant le supplément demandé pour l'octroi de chambre à un lit d'une personne n'engage l'organisateur du voyage que dans la mesure où il peut lui-même les obtenir des hôteliers.

### Pour une annulation :

- a) plus de 30 jours avant le départ les sommes versées seront remboursées sous une retenue pour frais de dossier de 30 euros par personne.
- b) entre 30 et 21 jours avant le départ : il sera retenu 25% du prix du voyage
- c) entre 20 et 8 jours avant le départ : il sera retenu 50% du prix du voyage
- d) entre 7 et 2 jours avant le départ : il sera retenu 75% du prix du voyage
- e) moins de 2 jours avant le départ : il sera retenu 90% du prix du voyage
- f) Non présentation au départ : il sera retenu 100% du prix du voyage

### Annulation voyage une journée :

Pour toute annulation intervenant moins de 10 jours avant le départ et quelque soit le motif, il sera retenu 8 euros par personne pour frais de dossier. Si un voyageur ne se présente pas au départ pour quelque cause que ce soit, aucun remboursement ne sera consenti.

### Assurance annulation et bagages :

A souscrire dès la réservation. Evénements pris en compte pour bénéficier des conditions d'annulation avant ou pendant le séjour.

**Raisons de santé :** envoi d'un certificat médical

**Evénement familial :** attestation de décès ou de maladie grave ou d'un parent

**Changement de situation professionnelle :** attestation d'employeur ou de licenciement ou le changement impératif des congés

### Situations particulières :

Nous nous réservons le droit de refuser la participation au voyage à toute personne dont la tenue ou la conduite serait de nature à nuire au bon déroulement du voyage. Nous ne refusons pas la participation de personnes handicapées à la condition que ces clients soient accompagnés par une personne valide et que leur handicap soit compatible avec la fatigue normale d'un groupe.

### Conseils :

Pensez à prendre votre carte d'identité, carte vitale et éventuellement coordonnées d'une personne à contacter en cas de besoins.